



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soumission chimique

Question au Gouvernement n° 658

Texte de la question

SOUSSION CHIMIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Josso.

Mme Sandrine Josso . Il y a dix-huit mois, je découvrais la soumission chimique à mon insu – ce terme méconnu s'est vulgarisé à l'occasion du procès dit des viols de Mazan. La soumission chimique est une forme extrême de trahison, l'utilisation d'une substance qui vise à vous anéantir, à vous contrôler et à vous faire perdre votre dignité.

Face à cette terrible réalité, j'ai choisi de me battre pour que ce crime parfait ne le soit plus et pour que toutes les preuves, fugaces, soient détectées grâce à de meilleurs réflexes sur le plan tant médical que judiciaire et humain.

La mission sur la soumission chimique que le gouvernement Attal nous a confiée à la sénatrice Véronique Guillotin et à moi-même s'est poursuivie après la dissolution. Nous avons rencontré 275 personnes, organisé cinquante auditions et effectué des déplacements en France et à l'étranger.

Nos conclusions sont sans appel : il faut développer la sensibilisation et la prévention partout sur le territoire, accompagner les victimes avec exigence et humanité, optimiser le traitement judiciaire et former les professionnels. Il faut également aider ces derniers à agir, la levée du secret médical devant s'accompagner d'une garantie d'immunité disciplinaire. Nous devons par ailleurs faciliter l'accès aux preuves en renforçant les moyens des unités médico-judiciaires et en développant les prélèvements immédiats – même tard dans la nuit et le week-end – grâce à un maillage territorial encadré par un protocole national, des infirmières pouvant par exemple prendre le relais dans les déserts médicaux.

Rien ne sera plus comme avant. Notre rapport est dédié à toutes les victimes de ce fléau. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, HOR, LIOT et GDR.*) Comment allez-vous vous emparer de ce document, qui comporte cinquante propositions, dont quinze applicables dès 2025 ? Quelles seront vos priorités pour endiguer cette urgence de santé publique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, EPR, LFI-NFP, SOC, DR, EcoS, HOR, LIOT et GDR et sur quelques bancs du groupe RN.*)

M. Philippe Vigier . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre*

les discriminations . Au nom du gouvernement et, je crois, de l'ensemble des parlementaires, permettez-moi de saluer votre courage, le courage dont vous avez fait preuve et que vous continuez de démontrer. Votre engagement a été essentiel non seulement pour alerter les consciences, dénoncer et agir, mais aussi pour qu'aucune femme, aucun homme dans notre pays ne subisse ce que vous avez vécu. *(Tous les députés se lèvent et applaudissent.)*

Grâce à votre travail et à celui de la sénatrice Véronique Guillotin, le gouvernement pourra s'appuyer sur un rapport qui constitue une base solide. Vous l'avez souligné : ceux qui recourent à la soumission chimique considèrent qu'elle permet le crime parfait : un crime qui empêche la victime de parler, de refuser, de crier, de consentir ; un crime qui annihile et qui, en apparence, ne laisse pas de traces. Mais ces traces existent dès lors que nous savons les détecter et recueillir les preuves.

C'est pourquoi, avec le ministre de la santé, Yannick Neuder, qui était à mes côtés hier lors de la présentation de votre rapport, nous avons décidé de former massivement les professionnels de santé. Nous allons également alerter les Français car, trop longtemps, la soumission chimique a été perçue comme un événement rare dû à une mauvaise rencontre en soirée. Or, il faut le reconnaître, elle peut survenir au sein même de nos entourages, de nos familles. C'est ce que la tragédie des viols de Mazan a révélé : les prédateurs, comme les victimes, n'ont pas de visage type. Nous allons donc alerter l'ensemble de la société pour qu'elle devienne un allié dans la lutte contre ce fléau. À cet effet, nous lancerons une grande campagne nationale, comme vous l'appelez de vos vœux.

Comme nous l'avons fait pour les violences intrafamiliales, nous continuerons d'avancer avec courage, notamment en explorant la possibilité de lever le secret médical lorsque cela permet de mieux protéger les victimes.

Merci à vous ! Soyez assurée que le gouvernement est, et restera, au rendez-vous. Nous n'avons pas le droit de vous décevoir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR et sur quelques bancs des groupes SOC et LIOT.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 658

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2025